COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

**T +33(0)390214895** **www.coe.int/congress** **congress.web@coe.int**

Réf. CG-PR 021 (2014)

# Le Congrès considère les élections locales anticipées en Ukraine comme une étape importante vers la décentralisation

Kiev, 26 mai 2014. – Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe composée de 19 membres, représentant 13 pays européens, a observé les élections locales anticipées de dimanche en Ukraine, tenues en même temps que l'élection présidentielle. Lors d'une conférence de presse à Kiev, Mme Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC), chef de la délégation, a présenté les premières conclusions avec Arnoldas Abramavicius (Lituanie, PPE), porte-parole du Comité des Régions de l'Union européenne au sein de cette délégation.

Globalement, en grande partie en raison de l'insécurité régnant dans le sud-est de l'Ukraine, les élections locales anticipées ont été observées dans trois des six centres régionaux, dans 11 villes au niveau des régions et districts et tout particulièrement dans la capitale, Kiev. Au cours des réunions préparatoires entre la délégation du Congrès et les représentants des autorités de l'Etat, du corps diplomatique et de la société civile, le caractère volatile de la situation était déjà au cœur des discussions, de même que la loi récemment modifiée sur les élections locales, qui comble des lacunes constatées lors du dernier scrutin local, tenu en 2010.

« Nous saluons le fait que les autorités ukrainiennes ont pris en compte les recommandations formulées par le Congrès à cet égard, en particulier les changements de la liste des électeurs, les décisions des commissions électorales et les droits des observateurs électoraux nationaux », a déclaré Gudrun Mosler-Törnström. Elle a ajouté que l'élection du maire de Kiev au suffrage direct, comme demandé instamment par le Congrès, était essentielle pour l'Ukraine.

Mme Mosler-Törnström a toutefois indiqué que des améliorations pratiques étaient encore possibles le jour du scrutin, notamment en ce qui concerne les procédures de décompte des voix :

« Dans de nombreux bureaux de vote, des électeurs faisaient déjà la queue dès le matin et devaient s'attendre à une très longue attente avant de pouvoir voter. La situation était particulièrement difficile à Kiev, où quatre scrutins devaient avoir lieu – pour les élections du président et du maire, pour les listes des partis politiques et pour les candidats majoritaires au conseil municipal. Le sous-effectif chronique des bureaux de vote a contribué à l'augmentation des temps d'attente tout au long de la journée. »

D'autres lacunes concernant ce vote tenaient à l'absence de documents d'information relatifs aux candidats et aux programmes des candidats au poste de maire et au conseil municipal, notamment à Kiev et dans d'autres grandes villes.
« Ces élections locales ont été clairement éclipsées par le scrutin présidentiel. C'est pourquoi le Congrès recommande aux autorités ukrainiennes que lors des prochaines élections locales générales en 2015, aucun autre scrutin n'ait lieu le même jour », a déclaré Mme Mosler-Törnström, avant de conclure en ces termes :

« Malgré un contexte politique fragile, le vote d'hier a constitué un test positif au niveau local et une étape importante vers la décentralisation en Ukraine. Nous nous félicitons en particulier de ce que les pressions exercées sur les électeurs et les menaces à leur encontre n'aient pas été à l'ordre du jour comme lors des scrutins précédents. La même chose est vrai semble-t-il en ce qui concerne l'utilisation abusive des ressources administratives. Nous encourageons les autorités ukrainiennes à continuer sur cette voie et à faire en sorte que les prochaines élections locales générales soient un plein succès. »

Conclusions préliminaires
Communiqué de presse du 20 mai 2014

**Contact sur place :**
Renate ZIKMUND, Chef de la division de l'observation des élections locales et régionales
Port.: + 33 6 59 78 64 55, email: Renate.ZIKMUND@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)